



Appel à la mobilisation, le 15 mai 2014 !

Les annonces du Premier Ministre, à l'issue du Conseil des Ministres de ce 16 avril, sont tombées. Les économies budgétaires à réaliser sur trois ans, seront pour l'État de 18 milliards. Hors les Ministères prioritaires et chez les opérateurs de Pôle Emploi, les services et les opérateurs de l'Etat seront particulièrement touchés.

La présentation de la facture aux personnels des Fonctions Publiques avec le gel de la valeur du point d'indice depuis juillet 2010 et la prolongation jusqu'en 2017 sont indécentes et inacceptables. Comme si nos services et leurs personnels portaient une part de responsabilités dans les effets des crises qui s'enchaînent et des dérives financières permises...

Rien ne peut justifier que des salariés voient le niveau de leur salaire bloqué pendant 7 ans !

Depuis 2004, le rythme des restructurations de nos services ne faiblit pas, malgré les engagement du CIMAP de juillet 2013. Après la décentralisation et ses transferts, les champs ministériels déstabilisés, la création de nouveaux services (DIR, DIRM, DREAL, DDTM...), les créations ou restructurations d'établissements publics et d'agences (VNF, CEREMA, ANCOLS, CGET, AFB...) mettent l'ensemble de nos services et leurs personnels sous pression et en réorganisations permanentes.

Les suppressions d'emplois ne permettent plus la prise en charge de l'ensemble des missions. Elles mettent largement à mal la qualité des emplois publics. Elles participent à la dégradations des conditions de travail, imposent des mobilités fonctionnelles et géographiques, portent en germe de nouveaux abandons de métiers et renforcent les incertitudes sur l'avenir des services, de leurs missions, de leurs organisations et de leurs localisations.

Au gel du point d'indice s'ajoutent des déroulements de carrière de plus en plus aléatoires avec des ratios promus sur promouvables (Pro/Pro) de plus en plus faibles. Les recrutements de plus en plus restreints ne permettent plus la reconnaissance des qualifications et des compétences exercées. Ce sont en effet les recrutements qui dimensionnent les promotions de corps sur les listes d'aptitude. Elles se rabougrissent et renforcent les frustrations et les souffrances.

Nous condamnons ces choix et appelons tous les agents publics à se mobiliser le 15 mai prochain pour faire obstacle au renforcement d'une politique d'austérité pour les services des trois Fonctions Publiques.

Les perspectives annoncées pour 2014 et à suivre pour nos Ministères (MEDDE et MLET) sont des suppressions d'effectifs et des baisses des crédits dont les personnels subissent les conséquences négatives au quotidien.

En matière de rémunération, nous devons nous mobiliser pour :

- ³⁵/₁₇ La levée du gel du point d'indice et sa revalorisation immédiate ;
- ³⁵/₁₇ Une refonte ambitieuse de la grille pour une réelle reconnaissance des compétences et des qualifications ;
- ³⁵/₁₇ L'intégration d'une partie des primes dans le traitement indiciaire et l'harmonisation par le haut des rémunérations des agents des divers Ministères des services et les DDI ;
- ³⁵/₁₇ L'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

En terme de qualité des emplois publics, nous devons nous mobiliser pour :

- ³⁵/₁₇ Des emplois statutaires pour prendre en charge les missions confiées aux services et aux établissements publics sous tutelle de nos Ministères ;
- ³⁵/₁₇ De réelles garanties pour les personnels contractuels ;
- ³⁵/₁₇ des perspectives de carrière et de mobilité choisie pour tous les agents en s'ouvrant à une véritable mobilité interministérielle, voire inter-fonctions publics ;
- ³⁵/₁₇ L'exercice de nos missions de service public dans des conditions décentes ;
- ³⁵/₁₇ Le maintien des niveaux de l'action sociale de nos Ministères ;
- ³⁵/₁₇ Le retour à une formation professionnelle de qualité afin notamment de répondre aux enjeux de reconversion qui s'imposent à nous...

Nous appelons tous les agents à participer à la mobilisation du 15 mai 2014.

**Contre les salaires bloqués pendant 7 ans !
Pour la qualité des emplois publics !**

**La réponse doit être à la hauteur des enjeux et des blocages annoncés.
La grève constitue un des moyens d'actions des personnels. Une
participation massive à la mobilisation du 15 mai constituera
un signal des plus forts et le taux de grévistes sera largement
pesé par les plus hautes sphères de l'État.**